

Le 17 septembre 2021,

A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Objet : Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 23 septembre 2021
A 20 H 00 – Salle du Conseil Municipal
Mairie déléguée de Saint-André-Treize-Voies

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :

- **Désignation du secrétaire de séance ;**
- **Approbation compte-rendu du conseil municipal du 08 juillet 2021 ;**
- **Informations des Décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.;**
- **Affaires générales :**
 - Validation des nouvelles dénominations sur les « doublons » d'adressage, ainsi que sur les nouveaux lotissements de S.A.T.V. et S.S.L.V. ;
 - Validation de l'esquisse de réaménagement de la Place Concorde, commune déléguée de Saint-Sulpice-Le-Verdon ;
 - Demande subvention amende police « Sécurisation place Concorde » ;
 - Validation de l'esquisse de réaménagement de la place du Pont de l'Issoire, commune déléguée de Mormaison ;
 - Validation projet site ALSH / multi-accueil / Salle multi fonctions de SATV.
- **Finances – Marchés publics :**
 - Adhésion au nouveau contrat groupe d'assurances risques statutaires négocié par le Centre de Gestion de la Vendée ;
 - Achat parcelle Monsieur Christophe GUERY, pour la réalisation de la nouvelle station de traitement des eaux usées de SATV ;
 - Délibération d'exonération de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties ;
 - Validation architecte attributaire « Espace Jeunes » Mont'Reper ;
 - Détermination des prix de vente des 3 parcelles restant sur le lotissement le clos de la Bonnelière, à S.S.L.V. ;
 - Validation avenant n°1 a la convention SyDEV, concernant les travaux neufs d'éclairage sur le lotissement du Chatelier, secteur 1.
- **Point sur l'Intercommunalité :**
- **Point sur les différentes Commissions Communales**

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Damien GRASSET, Maire

